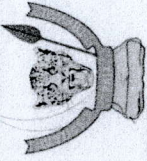


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 080/2024

A LA SOCIETE NEW ESCOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° AON/MF/CNSSAP/DG/SZMG/2023/006-L1-L2, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent dix mille sept cent vingt-trois, dix-sept centimes (USD 110 723,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept cent septante cinq, six centimes (USD 775,06), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/05/2024.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général adj
Benoit Mubutu Mubutu